

NOTE DE SERVICE

DESTINATAIRES :	Les médecins, les dentistes, les gestionnaires et les employés de l'établissement, les responsables et les employés dans les ressources qui, en vertu d'un contrat de service ou d'une entente dispensent, pour le compte de Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire, des services aux usagers, ainsi que les superviseurs, chercheurs, employés de recherche de même que toute personne en lien contractuel avec Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal – Universitaire et OPTILAB-Montréal CHUM.
EXPÉDITEUR :	Direction des soins infirmiers
DATE :	2026-09-01
OBJET :	Diffusion de la politique (POL-023) et procédure (PRO-009) – Gestion des alertes et rappels

Bonjour,

Conformément à la POL-023 et sa procédure associée (PRO-009), la **Gestion des alertes et rappels** ont été adoptées par le Comité de direction le 11 août 2026. Elles sont disponibles sur l'extranet de l'établissement, sous l'onglet *CIUSSS > Documents organisationnels > Politiques, procédures et règlements > Par direction > Direction des soins infirmiers*.

Par son adoption, ces documents annulent et remplacent les politiques, procédures ou règlements en vigueur dans les installations qui composent Santé Québec Est-de-l'Île-de-Montréal- Universitaire et qui traitent du même sujet.

Ainsi, les documents suivants doivent cesser d'être appliqués au profit du document mentionné en objet :

- Versions précédentes de la POL-023 et PRO-009

Pour toutes questions ou commentaires relatifs à la politique ou procédure, nous vous invitons à communiquer avec le service de la gestion intégrée des risques à l'adresse courriel suivante : gestion.des.risques.cemtl@ssss.gouv.qc.ca.